

Journée nationale d'échanges avec les conseillers citoyens formés à l'ERU S'engager dans le renouvellement urbain

Vendredi 16 novembre 2018



ATELIER 1

Comment trouver sa place et agir sur le projet ?



L'expérience du Conseil Citoyen du
quartier de l'Ariane- le Manoir à Nice

Mise en place du Conseil Citoyen

- En 2015 , constitution d'un groupe de préfiguration
- 2015/2016, rencontres avec les élus, mobilisation des habitants , ateliers « d'éducation civique » (sur la politique de la ville, ...)
- Décembre 2016 : mise en place du Conseil Citoyen (arrêté du préfet)
- Aujourd'hui 30 membres actifs (60 au départ) ; collège « acteurs locaux » presque vide
- Le Conseil Citoyen n'est pas constitué en association
- Avec le soutien de la déléguée du préfet, le Conseil Citoyen est présent dans les comités de pilotage et les comités techniques du Contrat de Ville.

Le fonctionnement du Conseil Citoyen

- Accompagnement de l'association la ManuFabrik pour « **aller vers** » **les habitants**, recueillir leur parole, les mobiliser avec :
 - des cafés, des expositions éphémères (pied d'immeubles, place publique) ,
 - du porte à porte, la « carriole citoyenne »
- **Plusieurs groupes thématiques** ouverts aux habitants : propreté, cadre de vie, logement, santé publique, communication , éducation, emploi.
- Les groupes diagnostiquent, cartographient les problèmes, interpellent la collectivité, organisent des **actions collectives** : embellissement d'espaces publics, grand nettoyage, constitution d'une association de locataires, repérage des espaces délaissés ...

La rénovation urbaine du quartier de l'Ariane

1^{ère} phase (2006-2010). Intervention sur l'îlot Saint Pierre

- Relogement de 285 familles, démolition de 454 logements de Côte d'Azur Habitat
- Construction de 373 logements sur le quartier et 81 hors Ariane
- Réhabilitation de 351 logements, résidentialisation de 261 logements
- Ouverture de voies et réalisation d'équipements publics et services

2^{ème} phase (2007-2012). Intervention sur le reste du quartier de l'Ariane

- Relogement de familles, démolition du groupe Paillon (Côte d'Azur Habitat)
- Construction de logements hors site , poursuite du programme de réhabilitation
- Intervention sur le parc privé (diagnostic et procédure de type OPAH)
- Aménagement et requalification des rives du Paillon

Place du Conseil Citoyen dans le projet de rénovation urbaine

- Pas d'information et de participation sur le protocole ANRU ; participation à 2 réunions d'information/concertation des habitants.
- Sur le projet présenté le 8 novembre dernier, le Conseil Citoyen a relevé :
 - la disparition de la maison des jeunes et de la salle polyvalente
 - le remplacement du tramway par une ligne de bus (BHNS) mais pas en site propre
 - le déménagement d'un supermarché qui créerait plusieurs problèmes

Place du Conseil Citoyen dans le projet de rénovation urbaine

- Prochaine étape : rédaction d'un avis du Conseil Citoyen en travaillant sur les objectifs du projet (cf. protocole) et le projet proposé.
- Demandes du Conseil Citoyen pour :
 - bien comprendre le schéma d'aménagement ,
 - participer à la définition des indicateurs
 - travailler sur chaque étape de chaque opération

- **La place d'un Conseil Citoyen dans le projet de Rénovation Urbaine semble fragile.**
- **La question du temps enjeu majeur** de la participation :
 - temps d'ateliers collectifs trop courts avec des interventions des institutions qui perturbent la réflexion des habitants.
 - invitations à des ateliers de travail trop tardives (pas le temps de réunir les informations nécessaires à la réflexion et de s'organiser collectivement)
- **Attention au découragement** devant l'ampleur de la tâche ! Faire sa place dans la démarche de NPRU demande beaucoup de temps, de vigilance et, de surcroît, ce n'est pas l'unique objet de travail du Conseil Citoyen.
- La parole des habitants est-elle réellement prise en compte ? Quelles marges de manœuvre le Conseil Citoyen a-t-il ?